

**MAIRIE DE MUSIÈGES
74270 MUSIÈGES**

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 16 FEVRIER 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Présents : Pascal COULLOUX, Martine MERMIN, Samuel BOCHAREL, Jean THOMASSIN, David GREGIS, Aline DAGET, Jules BORTOLUZZI, Etienne SAVOIE, Mathis COULLOUX

Madame Martine MERMIN a été élue secrétaire de séance.
Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00.

Approbation du compte rendu de conseil municipal du 1^{er} décembre 2020 : Aucune remarque n'est formulée
Monsieur le Maire donne le compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été donné
par le Conseil Municipal. Les membres du Conseil Municipal prennent acte de ces décisions.

Délibération n° 2021 02 01 : Mise en place d'un système de vidéoprotection – demande de subvention

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Commune souhaiterait mettre en place un système de vidéoprotection visant à prévenir les actes de malveillance sur certains secteurs de la Commune en particuliers dans les zones artisanales des Bonnets et du Vieux Moulin.

L'installation de ce dispositif de vidéoprotection permettrait une prévention sur site et serait un instrument créateur de coopération avec les forces chargées de la sécurité publique.

Il aurait pour but :

- de dissuader par la présence de caméras,
- de réduire le nombre de faits commis,
- de renforcer le sentiment de sécurité,
- de permettre une intervention plus efficace des services de sécurité,
- de faciliter l'identification des auteurs d'infractions.

Monsieur le Maire ajoute que dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale de la prévention de la délinquance de 2020-2024, le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a vocation à faciliter le financement de ce type de projet.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de poursuivre le projet d'installation d'un système de vidéoprotection sur le secteur des zones artisanales des Bonnets et du Vieux Moulin de la Commune de Musièges
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions pour financer ce projet (FIPD, DETR...)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le principe de poursuivre le projet d'installation d'un système de vidéoprotection sur la Commune de Musièges (ZA des Bonnets et du vieux moulin) et autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions pour financer ce projet (FIPD, DETR...) et à signer tous actes se rapportant à ce dossier.

Programme de travaux ONF : délibération ajournée, dans l'attente d'explication de la part de l'ONF

Délibération n° 2021 02 02 : Aides aux colonies de vacances – Avenant à la convention entre la commune et la Fédération des Œuvres Laïques (F.O.L)

Afin de réduire le prix de journée en centre de vacances UFOVAL des enfants de la Commune, Monsieur le Maire propose de porter la participation de la Commune à **10 euros** par journée de vacances effectivement réalisées.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité : décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention entre la Commune et la F.O.L

Point sur les travaux en cours :

- CIMETIERE : la pose des couvertines interrompue par la météo hivernale va reprendre et sera suivie du jointage, du crépissage. L'étude de mise en accessibilité se poursuit mais s'avère complexe du fait de la configuration des lieux.
- City-Jardin public : Il reste à réaliser les travaux d'éclairage du site (prévus en mars, l'engazonnement sera réalisé à la période la plus propice, la pose des poubelles est en cours. Les plantations seront réalisées à l'automne.
- Local associatif (vieille Mairie) : La pose des cloisons et du plafond est en cours, la porte vitrée est commandée (délai de livraison environ 14 semaines), les travaux d'électricité, de plomberie et la pose de carrelage suivront.
- Chalet du Versjean : la réfection de la toiture et l'isolation sont commandés et devrait être réalisés dans le courant de l'année.
- Pluviales vers Maux : revoir l'étude et finaliser l'attribution des travaux
- Réservoir eau potable au chef-lieu : les travaux débuteront en Mars pour une durée de 8 à 10 mois
- Salle des fêtes : pose d'un système GSM à la place du téléphone dans le cadre de la maintenance de l'ascenseur
- Voirie : remise en état des limites de propriétés au clos Digny après rencontre des propriétaires concernés

Orientations budgétaires 2021

- Vidéoprotection : chiffrage en cours
- Ancienne épicerie : travaux d'isolation et/ou changement de menuiseries (à étudier)
- Foncier : Acquisition Maisons route du Malpas (en cours)
- Voirie : sécurisation RD 187 (lotissement jardins de Musieges et l'Ormeau) étude à prévoir
- Administration générale : devis Archiviste demandé, numérisation des actes d'état civil à étudier
- Service technique : aspirateur à feuille (commandé en 2020), tablette à étudier en fonction de l'utilité.
- Bâtiments : extension système d'accès électronique divers locaux (à étudier)

Opération Bouchons 74 : Pour faire suite à une demande déposée en Mairie, en partenariat avec l'association « Bouchons74 », un bac destiné à la récupération des bouchons sera prochainement mis en place dans le hall d'accueil de la mairie.

Information sur le déploiement de la fibre : Interpellé par des habitants de la Commune, le conseil municipal souhaite communiquer les informations en sa possession concernant le déploiement de la fibre. Dans le cadre du marché de desserte de la fibre optique du SYANE sur la commune, l'entreprise mandatée doit théoriquement réaliser les travaux de génie civil pour le passage des câbles fibres début 2021. Les plans ont été validés par le Maire en décembre 2020.

Le déploiement de la fibre ne relève pas des compétences de la Commune, c'est le SYANE qui est en charge de son déploiement. Actuellement, la commune ne dispose pas d'autres informations que celles figurant sur le site : <https://www.syane.fr/123-122-1-Le-reseau-public-fibre-optique-du-SYANE> .

DIVERS :

- **Elections** : Les Élections régionales françaises de 2021 doivent avoir lieu les 13 et 20 juin 2021, en même temps que les élections départementales afin de renouveler les 17 conseils régionaux de la France. Initialement prévues en mars 2021, le scrutin est reporté de plusieurs mois en raison de la pandémie de Covid-19.

- **Trésorerie de Frangy** : Le transfert de la Trésorerie de Frangy à Rumilly est effectif depuis le 1^{er} janvier 2021. Les usagers peuvent désormais s'adresser à la poste de Frangy (accueil physique et téléphonique au 06 22 03 81 35) Ces informations figurent sur les panneaux d'affichage de la Commune ainsi que sur le site internet de la Mairie.

Affiché le **02 MARS 2021**

Le Maire,
Pascal COULLOUX

